

RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2017 B 00879
Numéro SIREN : 830 355 145
Nom ou dénomination : A LA TABLE DES DIAMANTS

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2021 sous le numéro de dépôt 3090

ORDONNANCE

RENDUE A LA REQUETE DE LA

**SAS A LA TABLE DES
DIAMANTS
2 BIS RUE DU CASINO
62 ETERPIGNY**

REFERENCES RCS : ARRAS 830 355 145 2017B879

EXERCICE CLOS LE 31/10/2020

Nous, Jean Luc CARBONNIER Président du Tribunal de Commerce d'ARRAS, assisté de Monsieur le Greffier de ce Tribunal,

Vu la requête qui nous est adressée en vue de voir prolonger le délai légal de tenue de l'Assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes sociaux du dernier exercice social de la société requérante,

Vu les dispositions du code de commerce,

PROROGEONS le délai prévu pour la réunion de ladite assemblée générale annuelle jusqu'au 30/06/2021.

Taxons les frais et débours de greffe à la somme de 32.72 €

ARRAS,
Le 16 Avril 2021

Le Greffier

J M PARMENTIER

Le Greffier

M. PARMENTIER

le Président

JL CARBONNIER

Le Président du Tribunal
de Commerce d'ARRAS
Jean Luc CARBONNIER



2017 B 87
31/04/2020

**REQUETE EN VUE DE LA PROLONGATION DU DELAI
POUR LA TENUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce d'ARRAS

GREFFE DU TRIBUNAL

16 AVR. 2021

La soussignée :

Maître Marine RAMETTE, Avocat inscrite au Barreau de Cambrai, demeurant
professionnellement 30, Place Aristide Briand – 3^{ème} Etage – 59400 CAMBRAI ;

DE COMMERCE D'ARRAS

Agissant en qualité de mandataire de :

Madame Nathalie DEPRET-JOURDEL, Présidente de la société «A LA TABLE DES
DIAMANTS», Société par actions Simplifiée au capital de 1.000 Euros, ayant son siège
social à ETERPIGNY (Pas-de-Calais) – 2 bis, Rue du Casino, immatriculée au Registre
du Commerce et des sociétés d'ARRAS sous le numéro 830.355.145.

A l'honneur de vous exposer que :

Compte tenu tant du contexte sanitaire actuel, la société «A LA TABLE DES
DIAMANTS» n'a pu finaliser l'établissement de ses comptes arrêtés au 31 octobre
2020.

Dans ces conditions et conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code
de commerce, la société « A LA TABLE DES DIAMANTS » ne pourra réunir son
Assemblée Générale d'approbation de comptes dans le délai légal, soit au plus tard le 30
avril 2021.

C'est pourquoi la soussignée demande au nom de Madame Nathalie DEPRET-
JOURDEL, ès qualités, à ce qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de proroger de
DEUX (2) mois le délai stipulé à l'article L 225-100 du Code de commerce.

Le délai pourrait être fixé au 30 juin 2021 au plus tard.

FAIT A CAMBRAI (NORD)
EN DOUBLE EXEMPLAIRE
L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN
LE 14 AVRIL
Maître Marine RAMETTE
Avocat

